

Mesdames les Conseillères municipales
Messieurs les Conseillers municipaux

C O N V O C A T I O N

Le Conseil municipal de la commune de Veyrier est convoqué le

Mardi 16 septembre 2025 à 19h30

Salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

1. Assermentations de Mme Astrid Rico-Martin en qualité de Conseillère municipale, en remplacement de M. Nicolas Vernaz, démissionnaire, et de M. Alain de Kalbermatten en qualité de suppléant, en remplacement de Mme Astrid Rico-Martin.
2. Approbation du procès-verbal des séances du 20 mai et du 2 juin 2025.
3. Communications du bureau du Conseil municipal.
4. Communications du Conseil administratif.
5. Désignation dans les commissions.
6. Désignations au sein de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier, de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées «Les Rasses» et du Fonds de décoration.
7. Propositions du Conseil administratif.
 - a) Délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'art. 30, al. 1, let. k de la loi sur l'administration des communes (prop. n°25.11).
 - b) Accord sur la requête en autorisation de construire DD 388'801 relative à la construction de 4 bâtiments d'habitats groupés avec un rapport de surface de 60% sur la parcelle 5113 sise à la route de l'Uche (prop. n°25.12).
 - c) Préavis communal concernant la 4^{ème} révision du Plan directeur cantonal (PDCn) 2030 (prop. n°25.13).
 - d) Sécurisation et harmonisation des fermetures des écoles de Bois-Gourmand et de Pinchat (prop. n°25.14).
8. Propositions des Conseillers municipaux.
9. Questions et divers.
10. Dossiers de naturalisations – huis clos.

Le président :
Jean-Eudes GAUTROT